L'an deux mil dix-huit, le 29 janvier, Nous, Jacky MARIE, Maire de MARTINVAST, avons convoqué le Conseil Municipal pour le MARDI 06 février à 20 heures 30,

ORDRE DU JOUR

- Crédits d'investissement,
- Vente de bois sur pied,
- Travaux salle St-Sébastien,
- Questions diverses,
- Informations diverses.

Le Maire,

L'an deux mil dix-huit le 06 février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky MARIE, Maire.

Etaient présents: MM PICOT André, GROULT Sylvie, RENET Hubert et FONTAINE

Isabelle, Adjoints.

BOISNE Dominique, HORTIZ Francis, MARION Elisabeth,

LACOTTE Bruno, COUPPEY Pascal, OGER Corinne

Absent excusé:

Absents: MM LEMONNIER Eveline, LOHIER Florence, LE GOUPIL

Guillaume, PERAUDEAU Mathilde,

Secrétaire de séance : MLACOTTE Bruno

~~~~

Le compte rendu de la séance du 19 décembre 2017 appelle les observations suivantes :

• Noter dans le paragraphe « Travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la salle St-Sébastien » que le montant des travaux estimé de 120 000 € H.T. inclut les honoraires d'architecte. (Observation de M BOISNE)

Le compte rendu modifié est approuvé à l'unanimité. (5 abstentions pour absence).

~~~

I. CRÉDITS D'INVESTISSEMENT (délibération n°01/2018)

L'article L 1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Compte tenu de ces éléments et des travaux envisagés le conseil municipal autorise M le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements suivantes pour l'année 2018 :

Budget Général

- compte 165 - Cautions: 1 000 €

- compte 2183-39 - Matériel informatique mairie : 1 500 €

- compte 2188-40 - Matériel divers école : 1 000 €

- compte 2188-41 - Matériel divers (cantine, services techniques) : 3 000 €

- compte 2315-31 - Travaux de voirie : 1 000 €

- compte 2313-54 - Travaux de bâtiments divers : 2 000 €

- compte 2313-48 - Travaux accessibilité Eglise : 5 000 €

- compte 2313-88 - MO Accessibilité / Rénovation Salle St Sébastien : 4 000 €

II. VENTE DE BOIS SUR PIED (délibération n°02/2018)

M le Maire informe, que le bureau municipal a fait une offre pour établir un contrat de vente de bois sur pied, parcelle AD74 terrain de la Grande Fontaine, avant la cession prochaine de la parcelle.

Une seule offre est parvenue à la Mairie,

- offre de 1 521,00 € pour la coupe et l'achat du bois.

M Le Maire précise que la décision a dû être prise rapidement, en raison de la réglementation qui impose la coupe de bois au cours de la saison d'hiver. Pour des raisons d'organisation, l'abattage a débuté le 19 janvier 2018.

Mme MARION remarque, que le conseil municipal est informé un peu tard, que la proposition aurait dû être validée par le conseil municipal avant la réalisation de l'abattage. Elle appelle a voter contre cette décision.

Le conseil municipal autorise M le Maire à encaisser la somme de $1521,00 \le et$ à signer les documents correspondants (7 pour, 4 contre).

III. TRAVAUX SALLE SAINT-SÉBASTIEN (délibération n°03/2018)

Par délibération en date du 22 décembre 2017, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation de cabinets d'architecte pour la rénovation et la mise en accessibilité de la salle Saint-Sébastien.

3 cabinets ont été consultés :

- Cabinet A3 Denis METIVIER
- Cabinet CBAA Nicolas BOISROUX
- Cabinet FAAR François RUFFRAY

Les offres ont été remises pour le mercredi 31 janvier 2018.

La commission « procédure adaptée », a étudié les offres le 02 février 2018.

Elles se présentent comme suit :

| Travaux de rénovation « Salle Saint-Sébastien » | | | | | | | | | |
|---|----------------------|--|--|--------------------------------------|--------------------|------------------------------------|-----------|--|--|
| Contrat de maîtrise d'oeuvre | | | | | | | | | |
| | | Cahier des | Valeur techniq | Valeur technique des offres (40 pts) | | | | | |
| Société | Acte d'engagement | clauses administratives particulière | Références significatives (15 pts) | Moyens humains (15 pts) | Délais (10 pts) | Taux des honoraires (60 pts) | Total | | |
| A3 MÉTIVIER | Oui | Oui | | 5 pers. | 16 sem. | 16 800 € HT | 68 | | |
| | | | 15 pts | 15 pts | 8 pts | 30 pts | pts | | |
| CBAA BOISROUX | Oui | Oui | | 6 pers. | 12 sem. | 8 280 € HT | 95 pts | | |
| | | | 10 pts | 15 pts | 10 pts | 60 pts | | | |

M le Maire propose de retenir la société CBAA BOISROUX pour les motifs suivants :

- · les honoraires sont moins élevés
- · les valeurs techniques sont équivalentes

Le conseil municipal,

Vu le compte-rendu de la commission « Procédure adaptée »

Vu l'exposé de M le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Retient la société CBAA BOISROUX pour un montant de 8 280,00 € H.T. soit 9 936,00 € T.T.C.
- · Autorise M le Maire à signer le contrat avec la société CBAA BOISROUX

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Commune nouvelle Martinvast / Sideville

La réflexion sur le projet est en cours, les élus de Martinvast et de Sideville ont échangé sur un des points importants à traiter, à savoir : les écoles.

Les commissions scolaires ont participé à une visite des deux pôles le 27 janvier dernier. Une réunion a eu lieu le 06 février à Sideville en présence d'élus des deux communes, des directrices des deux écoles et de l'inspecteur de l'académie.

Plusieurs questions restent en suspens, notamment : un site ou 2 sites avec transport ?

Le bilan de cette réunion serait une fusion progressive des deux écoles à partir de la rentrée de septembre 2019.

Une visite de l'école de Sideville est prévue pour les élus du conseil municipal de Martinvast qui le souhaitent le 17 février prochain.

Certains conseillers municipaux de Martinvast souhaiteraient avoir un positionnement plus clair de la part des élus de Sideville concernant la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019.

Droit de préemption

M Le Maire rend compte que, dans le cadre de sa délégation du conseil municipal, il n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

- Parcelle B 415 : Le Pré du nord-ouest du milieu
- Parcelle AH 26-27-28: 4-6 rue de la Croix Pinel
- Parcelle AD 196 : 2 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 197 : 4 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 198 : 6 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 199: 8 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 200 : 1 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 201 : 3 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 202 : 5 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 203: 7 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 204 : 9 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 205 : 10 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AD 206 : 12 rue des Couturières
- Parcelle AD 207 : 12 Impasse de L'Ouvroir
- Parcelle AI102 (116 et 117 indivision) : 24 rue du Hameau Léger
- Parcelle AI101 (116 et 117 indivision) : 22 rue du Hameau Léger

Compte-rendu de conseil de la C.A.C. (Communauté d'Agglomération Le Cotentin)

M Le Maire présente au conseil municipal les derniers comptes rendus de la CAC.

Terrain de la Grande Fontaine

Concernant le projet de la ZA de la Grande Fontaine, M Le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu le 14 février 2018 au sujet de l'aménagement de ce secteur.

Groupe de travail « subventions 2018 »

Il est proposé de retenir la date du 14 mars 2018 à 9h30. (Date à confirmer)

V. QUESTIONS DIVERSES

Travaux lotissement Beauchêne

M BOISNE souhaite connaître les délais concernant les travaux d'effacement des réseaux. M RENET va se renseigner auprès du SDEM.

Fibre optique

M Le Maire explique que Manche Numérique a pris du retard et qu'il n'a pas plus d'informations, il va se renseigner à ce sujet.

Séance levée à 22 heures 30 Prochaine séance le mardi 13 mars 2018

| MARIE Jacky | LACOTTE Bruno | | |
|-------------------|---------------------|--|--|
| PICOT André | MARION Elisabeth | | |
| GROULT Sylvie | LEMONNIER Eveline | | |
| RENET Hubert | LOHIER Florence | | |
| FONTAINE Isabelle | LE GOUPIL Guillaume | | |
| BOISNE Dominique | OGER Corinne | | |
| COUPPEY Pascal | PERAUDEAU Mathilde | | |
| HORTIZ Francis | | | |